



Texte de Jean-François Gaumont, président

Le temps de tourner la page

Une nouvelle année prend fin et disons qu'elle aura été tout sauf ordinaire. Peu d'entre nous seront mécontents de mettre derrière nous cette année avec toutes les contraintes qu'elle nous aura amenées aux plans personnel et professionnel.

En cette fin d'année, je joins ma voix à celle du conseil d'administration pour vous souhaiter à toutes et à tous, chers membres, d'excellentes vacances estivales. J'espère que ce repos tant mérité sera digne de vos attentes. Outre notre participation aux rencontres du processus d'affectation, l'équipe du SERM n'est pas en reste et fera relâche du 2 juillet au 15 août inclusivement.

En cette fin d'année, c'est aussi le temps de souligner des départs.

*Je tiens à remercier **Dany-Kate Barriault** pour le mandat qu'elle vient de compléter au conseil d'administration en tant que représentante du secteur Neigette. Ses bonnes idées, sa bonne humeur et son efficacité nous manqueront.*

*Cette année marquera aussi le départ à la retraite de **Denis Larocque**. La première fois que je l'ai vu, c'était à une séance d'affectation il y a quelques années. Mes collègues du Paul-Hubert parlaient alors de lui comme d'un ancien délégué qui avait brassé avant de s'en aller au SERM. Je l'ai ensuite fréquenté plus étroitement lorsque j'étais au comité des jeunes. J'ai appris à connaître un homme intègre, réfléchi, rigoureux et ma foi, avec un bon sens de l'humour. Cher Denis, je trouve ironique de te souhaiter un bon départ de la position que j'occupe désormais alors que c'est toi qui as été le premier à m'accueillir au SERM lorsque j'ai commencé à m'impliquer.*

Je te dis merci Denis et je te souhaite une excellente retraite bien méritée !

Cher Denis,

Je te souhaite une retraite calme et paisible comme le chant des oiseaux!
Je sais que c'est une de tes passions de les écouter et de les observer.
Tu pourras y consacrer tout le temps que tu voudras.
Au plaisir de te revoir.

Une collègue, Claire-Hélène



Dans ce numéro :

- Candidatures pour les comités du SERM 2
- Tirer ma révérence 3
- Modifications au ROAP 4
- ROAP et modification temporaire au seuil minimal de prestation 5

Déjà terminé, une autre étape de ton parcours de vie.

Éclairant, efficace, éloquent fût ton parcours au SERM dont j'ai eu le privilège de passer à tes côtés.

N'oublie pas de profiter précieusement de tes futurs temps libres.

Idyllique que soit ce passage à la retraite !

Salutations les plus sincères en souhaitant se recroiser, merci pour ces nombreuses années.

Nicolas Fournier



Candidatures pour les comités du SERM

Les comités du SERM sont des outils indispensables, où votre implication est plus que jamais nécessaire.

La fin de l'année scolaire en cours signifie également la fin du mandat des membres des comités du SERM. Pour continuer votre action remarquable, vous devez réitérer votre candidature. Évidemment, il y a aussi de la place pour vous, qui n'y êtes pas déjà inscrits, et qui souhaitez vous impliquer syndicalement.

Dans l'un ou l'autre des cas, contactez, avant la fin de l'année, Kathleen Deschênes (au poste 227) ou bien par courriel (kathleen.deschenes@serm.ca) pour soumettre votre candidature.

Voici la liste complète des comités avec le nombre de postes à pourvoir pour chacun. **Il y a les comités...**

de la CONVENTION OU ISSUS D'ENTENTE AVEC LES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRE (nommés par le CA—durée 1 an)

- **paritaire en EHDAA** (CSSDP : 2 postes / CSSMM: 2 postes);
- **EHDAA de la LIP** (CSSDP : 2 postes / CSSMM : 1 poste);
- **de perfectionnement** (CSSDP : 3 postes et 1 substitut / CSSMM : 3 postes et 1 substitut);
- **du calendrier scolaire, secteur des jeunes** (CSSDP : 3 postes / CSSMM : 3 postes);
- **du calendrier scolaire en F.P. et en F.G.A.** (CSSDP: 1 poste en FP et 1 poste en FGA / CSSMM: 1 poste en FP et 1 poste en FGA);
- **de l'insertion professionnelle** (CSSDP : 3 postes / CSSMM : 3 postes);
- **paritaire pédagogique** (CSSMM : 4 postes)

STATUTAIRES

(nommés par le CD—durée 3 ans)

- **d'élection** (6 postes et 3 postes de substituts);
- **des statuts** (6 postes : 2 par zone plus 1 pour la section alphabétisation et 1 nommé par le conseil d'administration);
- **des finances et du fonds d'entraide syndicale** (5 postes en plus du secrétaire-trésorier);

NON STATUTAIRES

(nommés par le CA—durée 3 ans)

- **des EVB** (2 postes vacants);
- **des jeunes** (aucun poste disponible);
- **des spécialistes du primaire** (6 postes vacants).

Vous déménagez?



La belle saison approche, tout comme celle des déménagements! Nous tenons donc à vous rappeler que lorsque vous changez d'adresse, il est important de nous le faire savoir. Pour ce faire, il suffit de nous téléphoner au numéro : 418-775-4335. Faites le 221 pour parler à Nadia Pouliot ou lui laisser votre message. Vous pouvez aussi procéder par courriel à l'adresse reception@serm.ca.

Même si vous faites votre changement d'adresse auprès de votre centre de services scolaire, cela n'implique pas nécessairement que votre nouvelle adresse nous soit aussitôt transmise. Veuillez donc nous aviser vous-même de tout changement de vos coordonnées (adresse postale, numéros de téléphones, courriel).

Merci de votre collaboration... et bon déménagement!



Tirer ma révérence

Voici venu le temps pour moi de prendre ma retraite après plus de trente années à des fonctions liées à l'enseignement et un certain nombre d'autres auparavant dans le domaine de la communication et de la recherche.

Durant toute cette carrière d'enseignant et de conseiller syndical, j'ai été privilégié à plus d'un titre.

Ce fut tout d'abord par l'accueil et le soutien ineffable des collègues reçus dans les écoles où je suis passé. Évidemment, ne cherchez plus de trace de ce passage pour la majorité d'entre elles, c'était il y a 30 ans. Ce qui est sûr, cependant, c'est que maintenant, comme alors, ces écoles demeurent l'ancre de personnes d'exception. Aussi, je n'ai conservé que d'excellents souvenirs des élèves auprès desquels j'ai pu, bien humblement, exercer « mon art », qu'ils auront subi, généralement, avec grâce.

Par la suite, on m'a accordé le double privilège d'être, pour une part, à votre service au SERM, et d'autre part, d'y œuvrer avec des personnes de grande qualité. Sous cette rubrique, permettez-moi de mentionner au premier chef Gilles, de regrettée mémoire, qui m'a, à toutes fins utiles, tout appris de la profession de conseiller. Je me dois aussi de mentionner Jean-Marc, Monique, Carole, Sylvie, Line, Sylvette et Martine, qui m'ont si bien soutenu au fil des années, et qui m'ont toutes précédées à la retraite (énoncés dans l'ordre de leur départ), signe que l'on entre au SERM pour durer. S'ajoute aussi à ce privilège, celui d'avoir eu la confiance des membres du conseil d'administration, passés et actuels, que je ne nommerai pas de peur d'en omettre.

Que dire, finalement, du grand privilège d'avoir partagé les grands bonheurs et les petits malheurs du travail quotidien avec les collègues actuels, Kathleen, Étienne, Renée, Michel, Lucie, Nadia et Jean-François (dans l'ordre de leur arrivée, pour ne pas afficher de préférence), si ce n'est que de les remercier pour une acceptation sans condition et une bienveillance de tous les instants. Et je n'oublie pas le « petit dernier », Éric qui assure déjà une relève de qualité.

À vous tous, membres du SERM, un grand « MERCI! », pour m'avoir permis cette vie truffée de tous ces splendides privilèges.

Denis Larocque, conseiller syndical bientôt à la retraite

Dates des rencontres d'affectation dans les CSS (en virtuel)

CSS des Phares

Mercredi 2 juin 2021	17 h 15	ZOOM	Affectation écoles primaires
Mercredi 9 juin 2021	17 h 15	ZOOM	Affectation écoles secondaires
Vendredi 25 juin 2021	10 h 20	ZOOM	Affectation postes vacants
Mercredi 30 juin 2021	10 h 30	ZOOM	Affectation engagements non réguliers
Vendredi 13 août 2021	heure à déterminer	ZOOM	Affectation non réguliers (section 6)

CSS des Monts-et-Marées

Mardi 8 juin 2021	19 h	ZOOM	Affectation écoles
Mardi 22 juin 2021	19 h	ZOOM	Affectation FP
Mardi 29 juin 2021	10 h	ZOOM	Affectation postes vacants
Mercredi 18 août 2021	8 h 30	ZOOM	Affectation spéciale spécialistes



Modifications au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

En avril dernier, le CDJ vous invitait à une formation sur les droits parentaux offerte par Mélanie Michaud, conseillère à la CSQ.

Depuis janvier 2021, des changements ont été apportés afin de rendre le régime plus flexible, et ce, dans le but de faciliter la conciliation travail-famille (projet de loi no.51).

Deux changements importants ont attiré notre attention :

1. Le changement majeur : si les parents se partagent des semaines de prestations parentales, un ajout de semaines leur est offert!
 - Régime de base : obtention de 4 semaines additionnelles si chacun des parents utilisent 8 semaines de prestations parentales.
 - Régime particulier : obtention de 3 semaines additionnelles si chacun des parents utilisent 6 semaines de prestations parentales.

Ces semaines supplémentaires sont également partageables entre les parents et cette bonification s'applique autant pour des parents biologiques que pour les parents qui adoptent.

2. Dès janvier 2022, on mentionne qu'un parent seul pourra bénéficier de 5 semaines additionnelles (Régime de base) ou de 3 semaines additionnelles (Régime particulier).

Pour plus de détails

- Page Facebook du Comité des jeunes – SERM, dans l'onglet Fichiers 
- Site internet du SERM > Relations du travail > Droits sociaux > Droits parentaux
- Site internet du RQAP > À propos du Régime > Lois et règlements > Projet loi no 51

****À noter ****

Les documents et informations sur les droits parentaux du personnel enseignant sont valides jusqu'à ce qu'on signe la prochaine convention collective... Tout ce qui a trait aux droits parentaux se trouve à être négocié à l'intersectoriel, et ce n'est pas encore chose réglée.

Cher Denis,

Ça a été un plaisir de travailler avec toi. Merci pour tous tes conseils judicieux et l'aide apportée aux membres. Je te souhaite bien du bonheur et du bon temps ! Amuse-toi bien !

Dany-Kate



Cher Denis,

Je te souhaite une retraite joyeuse et sereine. Profite de chaque instant avec ceux que tu aimes. Je vais garder un bon souvenir de toi. Bonne chance dans ta nouvelle vie de retraité.

Kathya

Mon cher Denis,

J'ai d'abord eu la chance de te connaître lors de mes années de jeune précaire et de bénéficier de plusieurs de tes judicieux conseils. Maintenant membre du CA, j'ai eu la chance de te connaître sous un autre jour et de découvrir un homme un brin moqueur, mais surtout très attachant. Je te souhaite une agréable retraite et de prendre le temps de vivre au maximum.

Au plaisir, Marie-Ève

Merci Denis pour ton accueil, ta présence réconfortante et tes chaleureuses attentions.

Je te souhaite de passer de bons moments et d'avoir de beaux projets pour cette retraite tant méritée.

À très bientôt! Sylvie xx

Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et modification temporaire au seuil minimal de prestation (500\$)

En raison de la pandémie, le Gouvernement du Québec a prévu, à l'automne dernier, un seuil minimal de 500 \$ de prestation pour les parents dont la date de début de celles-ci se situait entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021. Cette modification avait un problème majeur puisqu'elle se trouvait ainsi à pénaliser les personnes qui avaient demandé leur prestation que quelques jours avant le 27 septembre 2020.

Or, le 26 mai dernier, un projet de loi a été déposé pour corriger cette situation. Avec cette modification, toutes les personnes qui recevaient moins de 500 \$ de prestation par semaine pendant la période de bonification du 27 septembre 2020 au 25 septembre 2021 seront remboursées rétroactivement sans aucune démarche.

Par exemple, une personne qui a débuté ses prestations du RQAP le 1^{er} septembre 2020 et qui recevait un montant de 400 \$ par semaine se verra payer rétroactivement une somme de 100 \$ par semaine pour les semaines incluses dans la période de bonification.

Le ministre du Travail, de l'Emploi, et de la Solidarité sociale, Jean Boulet s'est engagé à faire adopter le projet de loi sous peu. Les personnes visées par cette situation seront donc remboursées au cours des prochains mois.

Pour des questions, vous pouvez contacter Michel Boucher, conseiller syndical, au courriel michel.boucher@serm.ca ou au bureau du SERM au poste 225.

Monsieur Denis,

D'Enseignant de sciences au secondaire, où tu milites pour les droits et les conditions de travail de tes consœurs et confrères, tu décides de Rejoindre l'équipe de conseillers du SERM, où tu pourras mieux exercer ton engagement pour la cause des enseignantes et enseignants. Je tiens à te remercier pour ta Contribution et tes années de service pour une cause qui nous tiens tellement à cœur. Ton Intensité et ton analyse, dans plusieurs dossiers, ont permis à beaucoup de membres d'améliorer leurs droits.



Encore MERCI et bonne retraite.

Gerry

Fermeture du SERM durant la période estivale

Les bureaux du syndicat seront fermés cet été du 2 juillet au 15 août inclusivement.

Les membres du conseil d'administration et les employées et employés du SERM vous souhaitent de très bonnes vacances.

